



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-29

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 20 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BERTHALON Jérôme - BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BERTHALON Jérôme à LATIL Jessica - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet : VOTE DU BUDGET 2025 BUDGET CAMPING

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le budget primitif Camping pour l'exercice 2025, ce budget suit la nomenclature M4 et s'équilibre en recettes comme en dépenses :

- Section de fonctionnement : 33 154.17 €.
- Section d'investissement : 132 372.01 €.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 005-210500583-20250403-202529-BF

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Adopte le Budget Primitif du budget Camping pour l'année 2025.

Adopte par chapitres le budget de la section d'investissement et par chapitre d'opération d'équipement.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS


[Signature]
Pour le Maire, par délégation
Monsieur ENSECOND
1^{er} adjoint au Maire.